

AVIS DE VACANCE DE POSTE POUR :

1 poste d'OUVRIER PRINCIPAL DE DEUXIEME CLASSE

A POURVOIR PAR CONCOURS SUR TITRES OU MUTATION

Le Centre Hospitalier de VAISON LA ROMAINE (Vaucluse) organise un concours sur titres pour le recrutement de :

⇒ **1 ouvrier principal de deuxième classe au 1^{er} décembre 2024**

Les candidats doivent être :

- de nationalité française, ou ressortissants d'un état membre de la communauté européenne,
- jouir des droits civiques,
- se trouver en position régulière au regard du service national,
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.
- Compter au moins un an d'ancienneté de service public au 1^{er} janvier 2018
- Etre titulaire :
 - ⇒ soit d'un diplôme de niveau V ou d'une qualification reconnue équivalente,
 - ⇒ soit d'une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrée dans une plusieurs spécialités,
 - ⇒ soit d'une équivalence délivrée par la commission instituée par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadre d'emplois de la fonction publique,
 - ⇒ soit d'un diplôme au moins équivalent figurant sur une liste arrêtée par le ministre chargé de la santé.

Les dossiers de candidature doivent être, soit remis directement contre bordereau de remise au service des Ressources Humaines, soit adressés par envoi recommandé avec avis de réception postal à Monsieur le Directeur de l'établissement dans un délai **d'un mois maximum** après l'affichage du présent avis soit du **19 août 2024 au 18 septembre 2024**, et comporter les pièces suivantes :

- a) Une demande motivée d'admission à concourir établie sur papier libre
- b) Toute pièce attestant de l'état civil : photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne
- c) Les copies ou Diplômes requis au concours d'accès au corps susmentionné, certifié conforme
- d) Un dossier professionnel comprenant :
 - un curriculum vitae détaillé établi par le candidat sur papier libre
 - les attestations de services effectués, dûment validées par les directeurs d'établissement ou les autorités administratives compétentes et indiquant la durée et la nature des fonctions exercées, ainsi que la quotité de temps de travail.
- e) Un état signalétique des services militaires ou une copie dûment certifiée conforme à l'original de la première page du livret militaire ou attestation de présence à la journée d'appel.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

La date du concours sera communiquée ultérieurement.

VAISON LA ROMAINE, le 6 août 2024
Le Directeur,
Blaise CHAMARET



Affiché le 02/04/2018

Le présent avis peut être déféré devant le Tribunal Administratif de Nimes dans un délai de deux mois à compter de son affichage